

SAINT-QUENTIN TIR A L'ARC

12, rue de Sébastopol
02100 SAINT-QUENTIN

TEL : 03.23.08.60.66

contact@saint-quentin-tiralarc.com

www.saint-quentin-tiralarc.com

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022.

Les membres de l'association SAINT QUENTIN TIR A L'ARC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à LA SALLE MULTISPORT 6 chemin de Neuville 02100 SAINT QUENTIN.

Les convocations ont été faites régulièrement par mail par le Conseil d'Administration en date du 27 Août 2022.

L'assemblée est présidée par M François RIBEAUCOURT assisté de Mme Nicole RIBEAUCOURT en sa qualité de secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Les Archers présents :

Bruno Brouillé, Georges Delphin, Stéphane Evin,, Eric Guisembert, Françoise Laforge, Stecy Laforge, Daniel Mercellin, Christiane Noiret, Pierre Oblet, Jean Pierre Ponthieux, Nicole Ribeaucourt, François Ribeaucourt, Nicole Rigaud, Pierre Rigaud, Jean Paul Rouze, Philippe Rozewicz,,

Les pouvoirs des personnes absentes et notées comme « Représenté » sur la feuille de présence sont également joints au présent Procès Verbal.

Les Archers absents mais représentés :

Carmen Lefévre, Jessica Pactole, Iban Ribeaucourt, Hervé Schaal

Invités :

Caroline Steiner, Véronique Steiner, Francis Steiner

Ladite feuille de présence permet de constater que 20 archers sont présents ou représentés sur les 50 licenciés. En conséquence, le quorum prévu par l'article 13 des statuts étant atteint (17), l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du Procès-verbal 2021
- Intervention du Président
- Rapport moral
- Compte rendu d'activités 2021-2022.
- Compte rendu financier 2021-2022.et Rapport du Vérificateur aux comptes
- Projets pour la saison 2022-2023.
- Elections des membres du 1/3 sortant au Comité Directeur.
- Questions diverses.

La séance débute à 19h.

La dernière Assemblée Générale s'est tenue le 24 Septembre 2021 dans nos locaux.
La saison sportive démarre le 1^{er} septembre.

Le président souhaite tout d'abord la bienvenue à M. Pascal TASSART, représentant de la municipalité, M. Bernard BITTEL, Président de l'OMS, M. Grégory LEGRAND, membre de l'OMS.
Nous avons reçu les excuses de M. Jean Claude HARLAY, vice président de l'OMS ainsi que celles de M. Alain GIBOUT, responsable de la vie associative.
Il les remercie de l'intérêt qu'ils portent à notre association.

Il remercie également l'ensemble des archers présents, représentés ou excusés à cette Assemblée Générale

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Notre dernière Assemblée Générale s'est déroulée dans nos locaux les 24 septembre 2021. Le compte rendu a été adressé par mail à tous les adhérents et affiché dans la salle.

Aucune remarque n'étant formulée, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

L'année 2021-2022 a été une année de reprise des concours, des reprises assez timides vu le nombre peu important des participants. Ce constat est dû d'une part à la pandémie mais aussi à la politique de la FFTA de plus en plus axée sur l'élite.

Parallèlement on a vu le développement des tirs particuliers qui ont permis aux archers de se retrouver lors de tirs d'amusement dans une ambiance détendue.

COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2021-2022

Le Comité Directeur :

Durant cette saison, le comité directeur s'est réuni à 3 reprises.

Initiation :

L'initiation a eu lieu tous les mardis soir à compter du 14 septembre 2021 par Carmen, Stéphane et Pierre pour les jeunes et les adultes de 18 h30 à 19h45.

Il est demandé expressément de laisser les encadrants travailler seuls. Aux parents qui accompagnent leurs enfants, soit de partir durant les cours soit de rester en fond de la salle et de ne pas intervenir.

Cette année, l'initiation a repris le 13 septembre avec Stéphane et Pierre dans l'attente du retour de Carmen.

Animation APF / Maison du SOPHORA : le mercredi tous les 15 jours de 18h00 à 19h et sont encadrés par Nicole, François, Georges et Jean Pierre.

Animation EPIDE : le mercredi tous les 15 jours de 17h à 18h et est encadrée par Nicole, François, Georges et Jean Pierre.

Animation Association Passerelle : le jeudi de 10h à 11h et est encadrée par Nicole, François et Jean Pierre. Cette animation a cessé fin mai 2022, la structure n'ayant plus de possibilité d'accompagner ses patients.

Journée SNU : Animation « tir à l'arc » pour les jeunes participant à la journée SNU du 15 juin 2022, encadrement assuré par François, Georges, Carmen, Christian et Iban.

Les entraînements ont eu lieu tous les lundi, jeudi, vendredi. Horaire de : 17h30 à 19h, la mardi soir de 19h45 à 21h ainsi que le samedi après midi de 14h30 à 16h. (Respect strict des horaires sous la responsabilité du responsable du créneau d'ouverture de la salle).le Mercredi de 16h à 17h30(sur demande auprès du responsable de salle).

IL VOUS EST DEMANDE DE NE PAS UTILISER LA SALLE DURANT LES CRENEAUX RESERVES AUX ENTRAINEMENTS DIRIGES(INITIATION, ENTRAINEMENT APF/MAISON DU SOPHORA, EPIDE ET PASSERELLE.

RAPPEL : Personne ne doit tirer **seul** dans la salle à fortiori en dehors des horaires mentionnés ci-dessus. (Art 9 :Sécurité, alinéa 3 du règlement intérieur) un second adulte doit être obligatoirement présent dans la salle.

Licences DECOUVERTE : 5 licences découverte sur cette dernière saison

Un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent dans ses séances d'initiation ainsi qu'aux responsables des clés.

Le Site Internet

Merci à Georges pour la tenue du site internet ainsi qu'à tous ceux qui lui font parvenir des photos, des articles pour contribuer à faire vivre le site.

www.saint-quentin-tiralarc.com

DATES	CUMUL VISITES	VISITES ANNUELLES
AG 2013	465353	
AG 2014	469293	3940
AG 2015	476847	7554
AG 2016	483423	6576
AG 2017	490974	7551
AG 2018	496046	5072
AG-2019	501132	5086
AG-2020	504843	3711
AG 2021	506254	1411
AG 2022	507857	1603

Quelques visites supplémentaires par rapport à l'an dernier...

Tous les mandats reçus sont sur le site, on vous encourage à aller le consulter régulièrement et à ne pas hésiter à nous faire des suggestions.

SPONSORS 2021-2022 :

Merci aux sponsors qui aident à financer le site,

Merci à la ville de St Quentin, à l'OMS qui nous ont accordé une subvention de fonctionnement

Merci au Conseil Départemental pour une subvention de soutien aux clubs.

Merci à Tiphaine pour sa participation au financement de nos maillots.

Merci à tous ceux (entreprises, commerçants, particuliers) pour les lots qu'ils nous donnent permettant d'alimenter nos différentes tombolas (enveloppes et grilles)

Merci à tous les bénévoles du Club, les parents des archers, à tous les membres actifs, particulièrement toute l'équipe du Conseil ainsi que tous les archers qui donnent gratuitement de leur temps permettant ainsi au Club de Saint-Quentin d'être reconnu par toutes les instances locales et fédérales.
Merci à tous nos bénévoles qui ont aidé à la réussite de l'organisation de notre concours qualificatif et de notre tir au maroilles.

DATES MARQUANTES ET ACTIVITES DE L'ANNEE 2021-2022:

- **11/9/2021** : Fête du sport nouvelle formule:
- **18/9/2021** : Journée portes ouvertes suite à la fête du sport
- **24/9/2021** : Assemblée générale
- **9/10/2021** : Nettoyage de la salle
- **16/10/2021** : Recyclage formation des arbitres des hauts de France (1^{ère} session)
- **23 et 24/10/2021** : Concours qualificatif
- **6/11/2021** : Recyclage formation des arbitres des hauts de France (2^{ème} session)
- **11/11/2021** : Journée portes ouvertes et passage de flèches de progression
- **20 et 21/11/2021** : Tir au maroilles
- **17 ou 23/11/2021** : Tir au maroilles INITIATION(selon arrivage du maroilles)
- **24/11/2021** : 18h tir au maroilles APF/SOPHORA / 19h tir au maroilles des bénévoles
- **25/11/2021** : Tir au maroilles PASSERELLE
- **23/01/2022** : Saint Sébastien et passage de flèches de progression
- **8/4/2022** : Tir du Roy dans notre salle
- **1/5/2022** : Tir du Roy de France à Vic sur Aisne
- **8/5/2022** : Passage de flèches de progression
- **8/5/2002** : Tir campagne à Steene
- **9/6/2022** : Participation au bouquet provincial à Gisors
- **12/6/2022** : Repas de fin d'année APF et Sophora
- **15/6/2022** : Participation journée SNU
- **26/6/2022** : Repas de fin d'année et passage de flèches de progression

Commande de maillots du club : Nous avons pu vous proposer l'achat de maillot du club au prix de 10€ grâce d'une part à une participation du club (13€) et un sponsoring (8€). Encore un grand merci à Tiphaine pour cette aide.

Accueil de Maryna : Nous avons accueilli fin mars une nouvelle archère Maryna, jeune fille ukrainienne réfugiée avec sa maman et sa sœur à saint Quentin. Comme elle nous l'a dit nous avons réalisé son rêve « tirer à l'arc », très douée Maryna a obtenu sa flèche blanche et sa flèche noire avant de repartir pour l'Ukraine le 8 juin.

Un bénévole de SQTA récompensé : Le 2/10/2021 lors de l'assemblée générale de la ligue des Hauts de France Tir à l'arc, Jean Pierre, notre Pixou s'est vu remettre la médaille de bronze du dirigeant.

Un chariot pour transporter les arcs et les flèches : Début 2022, Jean Pierre l'a imaginé et réalisé, celui-ci nous permet de transporter les arcs et les flèches lors des diverses animations.

Tir du Roy de France à Vic sur Aisne : Pierre Oblet, notre roitelet, a participé au tir du Roy de France à Vic sur Aisne le 1/5/2022.

LES CONCOURS QUALIFICATIFS ET LES CONCOURS AMICAUX

CONCOURS « AMICAUX »

Beaucoup de concours « amicaux » sont proposés aux archers. Toutes les informations reçues à ce titre sont reprises sur notre site Internet à la rubrique « mandats reçus des autres clubs » ou sur le site du Comité des Hauts de France Tir à L'Arc.

Plusieurs archers y ont participé notamment au :

- Tir aux gâteaux à Jussy
- Tir au maroilles à Etreux

- Tir au boudin et à l'œuf à Noyon
- Tir au brie et aux bonbons à Vaumoise
- Tir aux lots à Chiry Ourscamp
- Tir au boudin blanc à Aveneslles
- Tir à la saucisse et à la merguez à La Fère
- Tir à la tomme et à l'œuf à Longueval Barbonval
- Tir au saucisson et à la bière à Anzin
- Tir à la pomme à Nauroy.....

Nous vous invitons à participer nombreux à ces tirs particuliers qui contribuent à nous faire connaître et constituent, surtout pour les nouveaux archers, un premier pas vers les compétitions qualificatives.

CONCOURS « QUALIFICATIFS »

1) Les championnats départementaux :

Tir	Archer	Place
Beursault	Françoise Laforge	1
Salle	Bruno Brouillé	1
	Iban Ribeaucourt	2
TAE	Françoise Laforge	1

2) Les championnats Hauts de France :

Tir	Archer	Place
3D	Stéphane Evin	2
Campagne	Françoise Laforge	1
	Bruno Brouille	1
Salle	Françoise Laforge	3
	Bruno Brouille	3
	Iban Ribeaucourt	10
TAE	Françoise Laforge	2
	Bruno Brouille	1

3) Les championnats de France :

Tir	Archer	Place
3D	Stephane Evin	4
Beursault	Françoise Laforge	4
Salle	Bruno Brouillé	5
Campagne	Bruno Brouillé	1
TAE	Bruno Brouillé	1

Bruno a battu le record de France TAE à Crépy en Valois avec un score de 714 sur 720 points possibles !

Toutes nos félicitations à ces compétiteurs !

Pour récompenser nos champions le club leur remet un petit cadeau, (un stylo)

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER Saison 2020-2021

Jean-Pierre nous présente les comptes de cette saison écoulée.
Le bilan est annexé au présent compte rendu.

En l'absence de Madame MASCRET, Jean-Pierre lit le compte rendu financier qu'elle a rédigé (Voir document en annexe).

Le Président remercie Jean-Pierre pour son efficacité et sa haute compétence dans la gestion des comptes du Club, pour le temps qu'il y passe ainsi que Madame MASCRET qui a examiné les comptes avec un grand sérieux.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

ELECTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Mme Mascret accepte d'être reconduite dans sa fonction. Elle est réélue à l'unanimité.

PROJETS 2022 – 2023

Les dates à retenir :

- 10/9/2022 : Fête du sport nouvelle formule:
- 17/9/2022 : Journée portes ouvertes suite à la fête du sport
- 16/9/2022 : Assemblée générale
- 15/10/2022 : Nettoyage de la salle
- 22 et 23/10/2022 : Concours qualificatif
- 11/11/2022 : Journée portes ouvertes et passage de flèches de progression
- 19 et 20/11/2022 : Tir au maroilles
- 22/11/2022 : Tir au maroilles INITIATION(selon arrivage du maroilles)
- 23/11/2022 : 18h tir au maroilles APF/SOPHORA / EPIDE
- 25/11/2022 : Tir au maroilles des bénévoles + Baujolais
- 22/01/2023 : Saint Sebastien et passage de flèches de progression
- 28 et 29/01/2023 : Championnat départemental J + S3
- 04 et 05/02/2023 : Championnat départemental S1 + S2
- 31/03/2023 : Tir du Roy
- 06/05/2023 : Tir nature à Steene
- 07/05/2023 : Tir campagne à Steene

- 08/05/2023 : Passage de flèches de progression
 - 11/06/2023 : Repas de fin d'année APF et Sophora
 - 25/06/2023 : Repas de fin d'année et passage de flèches de progressio
- **Quand le Club organise une journée ou une activité, chaque archer est concerné ! Tous sont toujours prévenus. Il y a un tableau d'affichage qui est tenu à jour. Les diverses informations sont relayées sur le site Internet, des mails vous sont adressés.**

TARIFS LICENCES SAISON 2022-2023 :

		TOTAL LICENCE
ADULTES	Compétition	113€
	Club	101€
	Sans pratique	34€
JEUNES		73€
POUSSINS		52€
Convention Handisport	F.F.H Compétiteur	111€
	FFH loisirs	30+part club
	F.F.S.A loisirs	28+part club
DECOUVERTE Validité du 01/03/2023 Au 31/08/2023		22€

à noter que la FFTA

- demande toujours une participation de 2€ pour l'événementiel.
- augmente l'assurance individuelle accident de 3 centimes ce qui fait passer le tarif de 0.25€ à 0.28€.
- Les remises exceptionnelles appliquées suites au covid n'ont pas été reconduites pour les renouvellement de licences. (Club et FEDE)

ATTENTION NOUVEAUTÉS

1) Le décret n°2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence (sous réserve de répondre par la négative au [questionnaire de santé mineur](#)).

2) La période de renouvellement du certificat médical pour les personnes majeures a été ajustée. Par conséquent, un licencié qui a renouvelé à deux reprises sa licence devra présenter un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la demande de licence.

Possibilité de changement en cours de saison dans le sens : sans pratique → compétition. Pas dans l'autre.

Le tarif dégressif « Famille » reste en vigueur cette année.

Ces dispositions ne sont pas valables pour les adhérents qui relèvent de la FFH, lesquels continueront à produire un certificat médical annuel.

Le Président rappelle qu'aucune licence ne sera passée sans que l'ensemble des documents demandés (Fiche d'adhésion, règlement et éventuellement certificat médical) n'aient été fournis au club.

Saint Quentin Tir à l'Arc accepte que les tireurs extérieurs au Club puissent s'entraîner dans ses locaux

CONDITIONS

- être licencié et à jour de ses cotisations
- Régler la part Club de la licence de l'année en cours, soit pour la saison 2022/2023 la somme de 45€uros par archer.
- Respecter les créneaux d'ouverture de la salle aux archers

ASSURANCE : Les obligations du Club en matière d'assurances

- **La Responsabilité Civile** (dommages causés aux tiers) est incluse dans la licence. Elle est obligatoire et indissociable de la licence.
 - **L'assurance Individuelle accident** est incluse dans le prix de la licence
- Toute nouvelle adhésion ou tout renouvellement doit faire impérativement l'objet d'une signature sur un bon d'adhésion de la FFTA. **Signez-la impérativement**
- **La photo d'identité est obligatoire sur la licence fédérale pour les compétiteurs.**
 - **Le tarif handi est réservé aux seuls titulaires d'une licence à la Fédération Française Handisport ou à la Fédération Française du Sport Adapté. Le numéro de licence de la Fédération concernée doit être reporté sur le canevas de saisie et sur extranet.**

PERMANENCES LICENCES

Celles-ci se tiendront les :

- 19 septembre 2022 de 17h30 à 18h30
- 30 septembre 2022 de 17h30 à 18h30
- 18 octobre 2022 de 18h30 à 19h30

MODALITES DE REPRISE DE L'INITIATION

- En attendant le retour de Carmen Reprise de l'initiation le mardi 13 Septembre 2022 sous la responsabilité de Stéphane EVIN et Pierre RIGAUD
- Seuls pourront venir à l'initiation les nouveaux pratiquants, les archers déjà licenciés les années précédentes devront venir aux créneaux d'entraînement.
- Tous les accompagnants devront se tenir au fond de la salle durant toute l'initiation
- Le club mettra à la disposition des archers un arc d'initiation moyennant la somme de 20€ par an à titre de location. Les archers devront acquérir le petit matériel, pour ce faire il leur sera proposé un kit comprenant un carquois, des flèches, un protège bras et une palette moyennant la somme de 40€. L'achat pourra être fait par le club et revendu aux intéressés.
- Aucun prêt d'arc ne peut plus être consenti au delà de la première année

RESPONSABLES DES CLEFS ET DES OUVERTURES DE SALLE

Horaires		Responsable des Clefs
Lundi	Entrainement	Daniel MARCELLIN de 17h00 à 19h00
Mardi	Initiation	Carmen LEFEBVRE et Stéphane EVIN et Pierre RIGAUD de 18h30 à 19h45
Mercredi	Entrainement	Daniel MARCELLIN de 14h30 à 16h30 sur rendez vous
	APF/SOPHORA/EPIDE	J Pierre PONTHEUX de 17h à 19h tous les 15 jours
Jeudi	Entrainement	Jean Pierre PONTHEUX de 17h00 à 19h
Vendredi	Entrainement	Daniel MARCELLIN de 17h00 à 19h00 Eric GUISEMBERT de 19h00 à 20h00
Samedi	Entrainement 3D	Stéphane EVIN de 14h à 15h30

Ces créneaux d'entraînement seront assurés jusque fin juin 2023 puis sur demande auprès des responsables.

L'ouverture de la salle en dehors de ces créneaux est possible à condition d'avoir obtenu préalablement l'accord du Président ou de la Vice Présidente.

ELECTION DU TIERS SORTANT

Le bureau pour la saison 2021-2022 était constitué comme suit :

	Mandat à renouveler en	
M. François RIBEAUCOURT Président	2023	élu
Mme LAFORGE Françoise, Vice Présidente	2023	élue
Mme RIBEAUCOURT Nicole, Secrétaire	2024	réélue
M. PONTHEUX Jean-Pierre, Trésorier	2024	réélu
M. ROUZÉ Jean-Paul, Président d'honneur	2022	élu
Mme LEFEBVRE Carmen, Secrétaire chargée des relations avec la mairie	2024	réélue

Le bureau pour la saison 2022-2023 est constitué comme suit :

	Mandat à renouveler en	
M. François RIBEAUCOURT Président	2023	élu
Mme LAFORGE Françoise, Vice Présidente	2023	élue
Mme RIBEAUCOURT Nicole, Secrétaire	2024	élue
M. PONTHEUX Jean-Pierre, Trésorier	2024	élu
M. ROUZÉ Jean-Paul, Président d'honneur	2025	réélu
Mme LEFEBVRE Carmen, Secrétaire chargée des relations avec la mairie	2024	élue

INFORMATIONS DIVERSES

Organisation par SQTA d'un tir à STEENE :

SQTA a organisé un Tir campagne à STEENE les 07 et 08 Mai 2022

Les 6 et 7 mai 2023, SQTA organisera un tir campagne et un tir nature à STEENE.

Merci à Bruno BROUILLE pour le prêt de son terrain et pour son investissement pour la préparation et l'organisation de ces manifestations.

Formation d'entraîneur :

Le président sollicite les archers présents afin de savoir si quelqu'un serait intéressé par la formation d'entraîneur. Aucune candidature cette année.

Réparation de matériel du club :

Le président sollicite les archers présents afin de réparer les flèches du club. Pierre, Jean Pierre et Georges proposent de se charger de ces remises en état. Nous les remercions.

Candidature de SQTA à l'organisation d'un championnat de l'Aisne :

SQTA organisera le Championnat de l' AISNE fin janvier et début février 2023

28 JANVIER 2023		
29 JANVIER 2023	SAINT QUENTIN Champonnat 02 Jeunes + S3	SALLE
4 FEVRIER 2023		
5 FEVRIER 2023	SAINT QUENTION Championnat 02 S1 + S2	SALLE

Achat de flèches pour l'initiation

Une commande d'une trentaine de flèches pour l'initiation va être passée.

Séances de perfectionnement

Bruno BROUILLE animera des séances de perfectionnement. Ces 10 séances auront lieu toutes les 3 semaines environ. Le coût total est de 1700€ pour 8 archers, une participation de 100€ sera demandé à l'archer, le solde (900€) sera pris en charge par le club.

CONCLUSION

Le président donne ensuite la parole au représentant de l'Office Municipal des sports et de la municipalité.

M. Pascal TASSART insiste sur le fait que le sport est un élément moteur de la vie d'une collectivité. Il constate que, malgré la baisse du nombre de ses licenciés, Saint Quentin Tir à l'Arc obtient de nombreux résultats, (il a lui-même pratiqué le tir à l'arbalète).

Il nous demande, au nom de la municipalité, de faire attention aux consommations électrique et de chauffage.

M. Bernard BITTEL présente M. Grégory LEGRAND, nouveau membre de l'OMS.

Il a pu lui-même constater que le nombre de licenciés est en baisse dans tous les clubs suite à la pandémie de COVID.

La prochaine fête du sport reprendra « l'ancienne formule » avec essais et démonstrations.

La remise des trophées de l'OMS se déroulera le 27 janvier 2023.

Il nous rappelle que le comité directeur de l'OMS met à l'honneur, tous les 2 mois, des jeunes licenciés. Il nous encourage à leur faire des propositions.

Il nous assure que les clubs présents aux diverses manifestations organisées par l'OMS pourront être récompensés financièrement.

Le président lève la séance à 20h15 et nous invite au pot de l'amitié.

Le Président ,

François RIBEAUCOURT

La secrétaire,

Nicole RIBEAUCOURT